



Reconnue d'utilité publique  
par décret du 13 mai 1998.

## Brèves n°82

Octobre 2013

### Cycle d'Education à l'Environnement 2013/2014 : « Notre Ami le Patrimoine Naturel et Bâti »

**Pour la 25ème année**, dans le cadre de son Cycle d'Education à l'Environnement, Yvelines Environnement propose un nouveau thème pour son concours de l'année scolaire 2013-2014, "**Notre Ami le patrimoine naturel et bâti**".

Les enseignants, les responsables et animateurs des accueils de loisirs du département, ont suivi une journée de formation, qui a eu lieu à l'INRA de Versailles-Grignon, notre partenaire, avec les interventions de personnalités scientifiques, suivi d'une visite guidée du Domaine de Madame Elisabeth à Versailles.

#### « Notre Ami le patrimoine naturel et bâti : comment bâtir sans détruire »

Le concours, destiné aux enfants des Yvelines de 5 à 15 ans diffusé grâce à la SNCF, sera officiellement lancé **le 9 janvier** prochain et clôturé **le 11 avril 2014**.

Yvelines Environnement - 20 rue Mansart - 78000 Versailles

Tél : 01 39 54 75 80 - Fax : 01 39 54 61 66 - e-mail : [yvelines.environnement@orange.fr](mailto:yvelines.environnement@orange.fr) - Site: <http://www.yvelines-environnement.org>



YVELINES  
ENVIRONNEMENT  
Reconnue d'utilité publique  
par décret du 13 mai 1998.

## Retour sur l'actualité :

- 32ème congrès de **Réserves Naturelles de France** (RNF) dédié à la cohabitation Homme-Nature, organisé avec l'Agence des Espaces Verts Ile-de-France (AEV), a été organisé du 16 au 20 avril 2013 près de Provins-77.

La thématique centrale était :

« *L'homme, meilleur ennemi de la nature ? Accueillir sans dénaturer* ».

**Vaste débat !!**

- La Lettre d'information du **SIAAP** de juillet fait état des accords que cet organisme a signés avec la Banque Européenne d'Investissement (600 millions d'euros pour refonte de Seine aval) et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour études et travaux divers dans la période 2013-2018.
- Le 1er juillet, 31 députés ont demandé une **Commission d'enquête parlementaire sur l'éolien**, suite aux condamnations d'un certain nombre d'élus pour prise illégale d'intérêt et de possibles collusions entre industriels de l'éolien et certaines administrations.



Reconnue d'utilité publique  
par décret du 13 mai 1998.

## Suite de l'actualité 'estivale' :

- Le **Conseil Economique, Social et Environnemental** a rendu un rapport en juillet :  
« [Quels moyens et quelle gouvernance pour une gestion durable des océans ?](http://pub-ces.adequatesystems.com/pub/link/1558/0219033421861375177672675-lecese.fr.html) »  
<http://pub-ces.adequatesystems.com/pub/link/1558/0219033421861375177672675-lecese.fr.html>
- La Lettre d'Information de la **Fédération Patrimoine-Environnement** du 26 juillet fait le point sur les juridictions entourant les implantations de [parcs éoliens](http://patrimoine-environnement.fr/feu-les-zde/) et la tarification de l'électricité produite.  
<http://patrimoine-environnement.fr/feu-les-zde/>
- « **Toutes les Nouvelles** » du 31 juillet ont publié un article sur la ZAC de [Jouars-Pontchartrain](http://www.yvelines-environnement.org/wp/wp-content/uploads/2013/09/TLN-13-07-31-Pontchartrain.pdf) destinée à la construction de logements sociaux (zone de 10 ha). Le problème est que cette ZAC inclue l'expropriation partielle de terrains d'un certain nombre d'habitants actuels. Mme le Maire a signé le traité de concession de la ZAC à l'aménageur avant que le recours présenté au T.A. par l'association APPEJP, il y a 1 an, ait été examiné !!  
<http://www.yvelines-environnement.org/wp/wp-content/uploads/2013/09/TLN-13-07-31-Pontchartrain.pdf>



YVELINES  
ENVIRONNEMENT  
*Reconnue d'utilité publique  
par décret du 13 mai 1998.*

## Suite de l'actualité 'estivale' :

- La **DRIEE** a élaboré une brochure visant à favoriser une bonne prise en compte de **l'enjeu des paysages dans les documents d'urbanisme** à partir des études et de la réflexion engagées pour leurs élaborations.  
Ce document est téléchargeable gratuitement depuis le site de la DRIEE :  
<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/guide-pour-la-prise-en-compte-du-a1492.html>
- **Energies Renouvelables** a publié le n°216 de son « Journal des Energies Renouvelables » : **L'électricité verte tisse sa toile**. (site internet : Le Journal des Energies Renouvelables).  
[http://www.energies-renouvelables.org/b2b/revue\\_detail.asp?rev=275](http://www.energies-renouvelables.org/b2b/revue_detail.asp?rev=275)
- **A propos des éoliennes** : le Tribunal Administratif a demandé l'annulation des permis d'implantation de 2 douzaines d'éoliennes autour d'un **monument classé** en Haute Vienne, suite à un mouvement associatif local.



YVELINES  
ENVIRONNEMENT  
*Reconnue d'utilité publique  
par décret du 13 mai 1998.*

## Suite de l'actualité 'estivale' ... ... du côté de la Bretagne :

- Dans **LE PARISIEN – MAGAZINE** du 9 Août, un article intitulé « **Il fait du plastique avec des algues** » : un ingénieur de **St-Malo** a réussi à fabriquer un plastique sans pétrole et entièrement biodégradable, avancée formidable.

Ce plastique revient moins cher à produire que celui issu du pétrole et il est indemne de substances toxiques. <http://www.leparisien.fr/informations/le-plastique-a-base-d-algues-04-09-2013-3105581.php>

*N'oublions pas qu'au minimum 100.000 animaux marins meurent chaque année emprisonnés dans un sac plastique ou après avoir ingéré un déchet.*

*Par ailleurs, on sait depuis 1997 qu'un « **continent** » de **déchets** à 80% de matières plastiques existe dans le N-E de l'océan pacifique, surnommé le **7ème continent**, qui s'étend sur 3,4 millions de km<sup>2</sup>, soit 6 fois la surface de la France.*

***Actuellement rien n'est entrepris pour solutionner ce grave problème écologique !!***

- **Groupe BOLLORÉ** : Inauguration de l'**usine de batteries** à **Quimper** : une technologie novatrice préservatrice de notre environnement que nous souhaitons vous faire découvrir au travers du *dossier de presse* remis aux journalistes lors de l'inauguration fin août.  
[http://www.yvelines-environnement.org/wp/wp-content/uploads/2013/10/BSOL\\_1309086\\_DOSSIER-DE-PRESSE\\_SR\\_2.pdf](http://www.yvelines-environnement.org/wp/wp-content/uploads/2013/10/BSOL_1309086_DOSSIER-DE-PRESSE_SR_2.pdf)



YVELINES  
ENVIRONNEMENT  
*Reconnue d'utilité publique  
par décret du 13 mai 1998.*

## Suite de l'actualité 'estivale' :

- **Le mur du Parc de Chasse de MARLY :**

Yvelines Environnement regrette vivement la démolition d'un des derniers vestiges du parc de chasse de Louis XIV : vous pouvez consulter ce dossier sur le site de notre partenaire, la SPPEF : **S**ociété pour la **P**rotection des **P**aysages et de l'**E**sthétique de la **F**rance.

<http://www.sppef.fr/2013/08/25/destruction-du-mur-du-parc-de-chasse-du-chateau-de-versailles-et-defrichement-de-la-foret-de-marly/>



YVELINES  
ENVIRONNEMENT  
Reconnue d'utilité publique  
par décret du 13 mai 1998.

## L'actualité 'automnale' :

- Du 2 au 4 octobre 2013, le **Congrès des Parcs Naturels Régionaux (PNR) de France** s'est déroulé dans le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Les Parcs naturels régionaux ont été créés pour **protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités**. Les PNR de la Haute Vallée de Chevreuse et du Vexin français y contribuent aujourd'hui dans la préservation des patrimoines yvelinois naturels, culturels et bâtis.
- Le **Schéma de Services Portuaires d'Ile-de-France**, approuvé par le C.A. de **Ports de Paris** le 26 juin, a été présenté le 15 octobre au CESE, Palais de l'Éna, Paris.
- **La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (16 au 24 novembre) évolue, découvrez ce qui change** : <http://www.ordif.com/public/actualite/prevention-la-serd-devient-serd-+-!.html?id=16379&rub=8986>
- **Rappel** : la remise des prix du **Prix Entreprises-Environnement** organisé par YE et la CCI, aura lieu le **17 décembre 2013** à CERGY-95.



YVELINES  
ENVIRONNEMENT  
Reconnue d'utilité publique  
par décret du 13 mai 1998.

## Autres informations :

- Très intéressante étude sur « **l'Allée des Tilleuls** » - Les Mesnuls-78 au S-E de Montfort-l'Amaury, réalisée par 4 diplômés de l'ENSA de Versailles, pour le compte de la DRIEE IdF déposée en février 2013. Cette étude comporte 3 parties : une étude historique (très fouillée), l'Etat actuel, l'Etat projeté. La gageure est de régénérer les arbres trop vieux et de maintenir le point de vue, pour une allée qui, à l'origine, desservait le Château des Mesnuls et qui, au fil du temps, est devenue partie d'une route départementale, avec tout ce que cela implique.
- Vidéo de 2012 intitulée : « **Terre, Terriens et Statistiques** » : le 31 octobre 2011, l'ONU a symboliquement décrété que le sept milliardième humain venait de naître. Ce que nous pouvons visualiser, c'est le monde dans lequel il vit présentement et celui dans lequel il vivra.

**Prévisions : 8 milliards d'humains en 2025, 9 milliards en 2043, 10 milliards en 2083 !!!**

**En 2050, l'Inde aura 1.692.008.000 habitants.**

**Une mégapole est une ville de plus de 10 millions d'habitants : 2 en 1950, 22 en 2025.**

**Actuellement, la plus peuplée est Tokyo : 37 millions !**

**925 millions d'humains souffrent de la faim aujourd'hui !!**

**Actuellement, les Françaises ont plus d'enfants que les Brésiliennes et les Iraniennes.**

**Si tous les humains consommaient autant qu'un Français, il faudrait 2,5 terres.**

**Si tous les humains consommaient autant qu'un Américain du nord, il faudrait 5 terres.**

**Chaque seconde, on compte 5 naissances et 2 décès sur terre.**

**Ne serait-il pas temps de se réveiller...?**





YVELINES  
ENVIRONNEMENT  
Reconnue d'utilité publique  
par décret du 13 mai 1998.

## Les revues :

### A CONSULTER :

Tiré de la revue *L'HIPPOCAMPE*

### « LES ENERGIES RENOUVELABLES »

- La récupération de l'énergie des vagues.  
Par Aurélien BABARIT
- Hydroliennes - Par Christian BERHAULT
- Energie thermique des mers : l'énergie  
venue des grandes profondeurs.  
Par Thierry BOUCHET
- Les éoliennes flottantes.  
Par Christian BERHAULT

### En cliquant sur ce lien :

[http://www.yvelines-environnement.org/wp/wp-content/uploads/2013/09/Couv+Somme\\_Dossier\\_EMR\\_BD.pdf](http://www.yvelines-environnement.org/wp/wp-content/uploads/2013/09/Couv+Somme_Dossier_EMR_BD.pdf)





YVELINES  
ENVIRONNEMENT  
*Reconnue d'utilité publique  
par décret du 13 mai 1998.*

# Toujours d'actualité :

## « Le tri sélectif »

Il a vu le jour en 1992, et en vingt ans les techniques de désencrage et de recyclage ont beaucoup évolué acceptant dorénavant feuilles volantes, cahiers, enveloppes, annuaires, catalogues et prospectus en plus des journaux, revues, magazines.

Malgré tout le taux de recyclage du papier en France reste à la traîne contrairement à nos voisins européens :

47% en France contre 64% en Espagne et même 75% en Allemagne !

Une nouvelle campagne de pub va être lancée par Ecofolio sur le thème « Tous les papiers se trient et se recyclent ». Mais pour une vraie efficacité il faut éviter de mélanger tous les papiers avec les emballages... ce qui n'est pas prévu dans les bacs de tri...

En attendant une vraie optimisation de la collecte, tout mettre dans le même bac reste un geste utile pour l'environnement.

**LE PAPIER SE RECYCLE 5 FOIS,  
C'EST AUTANT D'ARBRES QU'ON N'AURA PAS À ABATTRE.**



YVELINES  
ENVIRONNEMENT  
Reconnue d'utilité publique  
par décret du 13 mai 1998.

## Actualité 'sportive' et petite définition :

- **FELICITATIONS** d'Yvelines Environnement à la fille Anne de notre délégué pour Versailles et ses environs Claude DUCAROUGE, pour son titre de **championne du monde de vol à voile** !  
→ Lire l'article de « Toutes les Nouvelles » du 31.07.13 signé par Florie CEDOLIN en cliquant sur [http://www.yvelines-environnement.org/wp/wp-content/uploads/2013/09/Toutes-les-Nouvelles\\_31.07.13.pdf](http://www.yvelines-environnement.org/wp/wp-content/uploads/2013/09/Toutes-les-Nouvelles_31.07.13.pdf)

\*\*\*\*\*

- **Petite définition :**

*Pour améliorer la qualité des eaux et de l'écosystème, l'étang de Meudon a été mis **en assec** :*

**La mise en assec** est une technique de gestion des étangs qui consiste à le vider de son eau, tout en récupérant les poissons. L'opération a été l'occasion de réaliser différents travaux d'amélioration de l'étang et de ses berges. Après la remise en eau, 27 nouvelles espèces végétales sont apparues.

\*\*\*\*\*

N'hésitez pas à découvrir notre nouveau site internet

<http://www.yvelines-environnement.org/>

**A bientôt ☺**